



Paris, le 8 Novembre 2021

Madame, Monsieur, bonjour,

La saison 2020 - 2021 s'est achevée tant bien que mal pour notre club, nous y avons fait face le mieux possible en proposant la quasi-totalité de nos cours en visio conférence gratuitement et grâce à l'implication sans faille de nos animateurs.

Vous avez manifesté le désir de nous rejoindre pour cette saison, aujourd'hui grâce à la vaccination nous pouvons envisager sereinement de reprendre ensemble nos activités. Nous avons reçu le feu vert de la DJS pour retourner pratiquer nos activités en salle et en piscines à la rentrée mais, sous certaines conditions :

Nous devons tous et toutes être munis du « passe sanitaire »

Quelle que soit sa forme :

- vaccination complète,
- avoir été malade et constaté guéri par un médecin ou
- présenter le résultat d'un test de dépistage RT-PCR, antigénique ou autotest réalisé au moins 24h avant l'accès à l'établissement.

La lecture de ces documents sera réalisée au moyen de l'application « tousAntiCovid Vérif » à l'entrée du site, sans présentation de l'un de ces documents l'entrée sera refusée.

Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvelles directives du Gouvernement.

Le contrôle est effectué à l'entrée des gymnases et piscines par le personnel des établissements.

Les mesures de distanciation sociale et de respect des règles d'hygiène continuent de s'appliquer dans les parties communes des établissements.

Ci-joint les documents nécessaires à votre adhésion pour la saison 2021 – 2022. Vous pouvez :

- Nous les remettre en mains propres pendant nos permanences :
Un mardi à notre permanence à la MVAC du 16^{ème}, de 10h30 à 12h30
Le 2^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h à la MVAC du 15^{ème}
Le 2^{ème} mercredi du mois de 15h à 17h à la MVAC du 9^{ème}, ou
- Nous les retourner par voie postale à la MVAC du 16^{ème}.

Cette saison 3 documents seront à joindre impérativement à votre bulletin d'adhésion pour que nous puissions saisir votre adhésion à la FFRS (notre fédération) et établir votre licence. S'il en manque un votre bulletin sera « en attente ».

Il s'agit :

- 1) Du certificat médical de moins d'un an,
- 2) De l'attestation assurance de Gras Savoye qu'il faudra compléter et signer, il ne faut nous renvoyer que la page où vous aurez signé.
- 3) du consentement des personnes

Retrouvez sur le calendrier hebdomadaire nos activités :

Certains cours sont notés « en attente », il faut nous contacter si vous voulez y participer.

Nous allons retrouver les cours d'aquagym et de natation au bassin école Léon Biancotto le 14 décembre 2021 les mardi et jeudi de 11h30 à 12h30.

Et au gymnase Biancotto lancement de 2 cours avec Jérémie :

Le mercredi de 13h à 14h gym douce et

De 14h à 15h stretching

IMPORTANT :

Nous allons expérimenter à la rentrée des cours en visio. Il s'agit des cours de gym et de yoga d'Anne Marie, elle va proposer

un cours de gym le lundi de 9h à 10h et

un cours de yoga le mercredi de 10h30 à 11h30

pour y assister 2 conditions obligatoires :

être inscrit et assister au même cours en présentiel et

qu'au moins 10 personnes soient inscrites à chaque cours. La cotisation « présentiel + visio » sera de 300€

Les « jumelages » d'activités continuent et nous avons essayé de simplifier :

- Il est à noter que pour cette rentrée quasiment toutes nos activités seront facturées 180€ pour la saison 2021-2022, excepté :

La marche nordique du lundi qui reste à 135€ pour une séance par semaine

Le yoga et la sophrologie à 210€.

Un tarif dégressif est instauré pour les activités pour une semaine ; il sera dégressif chaque trimestre

- 1 activité : 180€
- 2 activités : 300€ (360€)
- 3 activités : 450€ (540€)
- Cumul d'une activité à 180€ et une à 210€ : 330€
- Cumul de 2 activités à 210€ : 360€

Nous avons distingué plusieurs types de cours de gym,

- A A. Malraux le lundi de 17h30 à 17h30 de la gym douce + pilates.
- A Suchet le vendredi de 14h à 15h de la gym barre au sol animée par Catherine.
- Les autres cours de gym sont dans la catégorie gym d'entretien avec les différences propres à chaque animateur.

Vous trouverez également en pièce jointe le calendrier des vacances scolaires et des jours fériés où il n'y aura pas de cours, la saison va du 13 septembre 2021 au mercredi 6 juillet 2022 au soir donc, sauf information de la part d'un animateur ou d'un des membres du Bureau du club le calendrier sera suivi. Pour info, il y a 34 semaines d'activités cette saison, en conséquence une activité qui coûte 180€ revient à 5,20€ par cours.

Nous vous rappelons que pour toute activité vous avez la possibilité de faire une séance d'essai gratuite, le bon est à retirer à la permanence un mardi matin ou le demander par mail à : spor16@orange.fr

Dans l'attente de vous rencontrer toutes et tous en bonne forme.

Bien cordialement.

Christiane Baquier
Présidente du Club RSPO

RSPO – Retraite Sportive Paris Ouest

MVAC du 16^{ème} – Boîte n° 24

14, Avenue René Boylesve 75016 PARIS

Téléphone : **06 62 78 02 15**

Courriel : spor16@orange.fr Site internet : www.sport-seniors-paris-ouest.fr